

Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada

(*Le français suit*)

JUDGMENT ON APPEAL

June 27, 2025

OTTAWA – The Supreme Court of Canada has delivered its judgment in the following appeal. The Court invites you to read the [reasons for judgment](#) and the plain language summary called a [Case in Brief](#).

40840 Dorinela Pepa v. Minister of Citizenship and Immigration - and - Canadian Civil Liberties Association and Canadian Association of Refugee Lawyers (Fed.)
2025 SCC 21

Coram: Wagner C.J. and Karakatsanis, Côté, Rowe, Martin, Kasirer, Jamal, O'Bonsawin and Moreau JJ.

The appeal from the judgment of the Federal Court of Appeal, Number A-136-21, 2023 FCA 102, dated May 12, 2023, heard on December 4, 2024, is allowed. The decisions of the Immigration Appeal Division of the Immigration and Refugee Board, the Federal Court, and the Federal Court of Appeal are set aside and the matter is remitted to the Immigration Appeal Division for determination of the appellant's appeal of the exclusion order issued against her on October 16, 2018. Rowe J. dissents in part and Côté and O'Bonsawin JJ. dissent.

JUGEMENT SUR APPEL

Le 27 juin 2025

OTTAWA – La Cour suprême du Canada a rendu jugement dans l'appel suivant. La Cour vous invite à lire les [motifs de jugement](#) et le résumé en langage simple appelé [La cause en bref](#).

40840 Dorinela Pepa c. Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration - et - Association canadienne des libertés civiles et Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés (Féd.)
2025 CSC 21

Coram: Le juge en chef Wagner et les juges Karakatsanis, Côté, Rowe, Martin, Kasirer, Jamal, O'Bonsawin et Moreau.

L'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour d'appel fédérale, numéro A-136-21, 2023 CAF 102, daté du 12 mai 2023, entendu le 4 décembre 2024, est accueilli. Les décisions de la Section d'appel de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, de la Cour fédérale et de la Cour d'appel fédérale sont annulées, et l'affaire est renvoyée à la Section d'appel de l'immigration pour instruire l'appel qu'a interjeté l'appelante de la mesure d'exclusion prise contre elle le 16 octobre 2018. Le juge Rowe est dissident en partie et les juges Côté et O'Bonsawin sont dissidentes.

Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada :

Registry-greffe@scc-csc.ca

1-844-365-9662